

Achat a credit sur un salon

Par PROVOT, le 08/12/2016 à 11:49

bonjour

Voila j'ai flache (seul) sur un camping car au salon du bourget

le 25 septembre pour livraison 15 decembre

j'ai signer un bon de commande avec achat a credit depot de 2 cheque de 300€ (ni acompt ni ahr) stipuler sur le bon de commande

en rentrant j'en ai parler a mon co emprunteur (seul je ne passe pas au credit) qui refuse

je fait donc une lettre AR a la maison de credit le 27septembre

sans nouvelle je pensais la vente annuler

a ce jour il enquaise un des deux cheque

que doit je en conclure???

vente annuler ou pas arhe ou acompt??

merci de votre reponse